

HOLIDAY LETS LONDON

TERMES ET CONDITIONS

SPÉCIFIQUES AUX RÉSERVATIONS

Les présents Termes et Conditions (dénommés ci-après les « **CONDITIONS** ») sont applicables au Contrat.

Lorsque vous souhaitez effectuer une réservation par le biais du Présent Site, il vous est demandé de cliquer sur le lien « J'accepte », et vous ne pourrez effectuer votre réservation tant que vous n'aurez pas cliqué sur ledit lien. Cela permet de confirmer votre acceptation des présentes Conditions, que nous vous recommandons de lire avant de les accepter.

1. Définitions et commentaires

1.1 Les mots et expressions qui suivent auront la définition suivante, sous réserve du contexte dans lequel ils sont placés:

Logement	Tout appartement ou tout logement concerné par le contrat qui a été signé et entendu;
Frais de nettoyage	Somme de £35 afférant aux frais de nettoyage du logement, ou tout autre montant qui vous est indiqué par HLL à certaines occasions, et qui vous est indiqué au moment de la réservation;
Contrat	L'accord qui est passé entre vous et HLL en ce qui concerne le Logement qui vous est fourni, conformément aux présentes Conditions, et qui est effectif une fois qu'HLL vous a fait parvenir un message confirmant la disponibilité du Logement requis ;
HLL	La société <i>Holiday Lets London</i> , sise Basement Flat 1, 214 Hammersmith Grove, London, W6 7HG;
Caution	Arrhes à verser, d'un montant équivalent à 20% du prix du logement sélectionné;
Inventaire	Liste des objets et état des lieux concernant le logement, tel qu'il est défini sur le présent Site, et dans le Contrat de Location;
Loyer	Montant concernant la location du Logement, n'incluant pas les Frais de nettoyage ni le montant du Dépôt de garantie;
Dépôt de garantie	Somme de £200 ou tout autre montant qui vous est indiqué par HLL à certaines occasions et tel que

	défini sur le présent Site au moment de la réservation;
Site	Le site internet www.holidaylets london.co.uk ;
Le Contrat de Location	Le Contrat de Location tel que défini dans le FORMULAIRE No 1;
Vous ou Votre	la personne, l'entreprise ou la société qui a accepté les présentes Conditions.

2. Le Contrat

- 2.1 HLL vous propose des Logements soumis aux présentes Conditions.
- 2.2 HLL n'est responsable d'aucune réservation tant qu'HLL ne vous a pas envoyé un message de confirmation concernant ladite réservation.

3. Votre réservation

- 3.1 Vous ne pouvez céder ni revendre le Contrat en partie ou dans son intégralité. Dans le cas où vous auriez cédé ou vendu le Contrat (ou dans le cas où vous tenteriez de le céder ou de le vendre), HLL se voit alors dans l'obligation de résilier ledit Contrat et de conserver le montant qui lui a été versé conformément audit Contrat. HLL se réserve également le droit de vous refuser toute nouvelle réservation dans le futur.
- 3.2 Vous êtes autorisé à effectuer une réservation au nom de quelqu'un d'autre. Vous devez alors vous assurer que les personnes qui sont concernées par ladite réservation se conforment aux présentes Conditions, comme si elles avaient effectué la réservation elles-mêmes.
- 3.3 Vous n'êtes autorisé à effectuer une réservation que si vous avez au moins 16 ans. Toute personne se présentant au Logement loué et n'ayant pas l'âge requis se voit interdire l'accès audit Logement.

4. Tarifs et paiements

- 4.1 Le prix de la location concernant le Logement est celui affiché sur le présent Site au moment où la réservation aura été effectuée
- 4.2 Le Dépôt de garantie est à verser au moment de la réservation, sauf indication contraire de la part de HLL, et à payer via un Compte Google sécurisé.
- 4.3 En acceptant les présentes Conditions, vous consentez aux termes du Contrat de Location.
- 4.4 Le Loyer, moins le montant de la caution qui a été versé au préalable, le Dépôt de garantie et les Frais de nettoyage, ainsi que tout autre montant, doivent être payés intégralement à la date qui a été indiquée dans le message intitulé « Date de Paiement » qui vous est envoyé un mois avant la date prévue d'arrivée au Logement, ou, si ladite réservation est effectuée à moins d'un mois avant la date d'arrivée, le paiement est alors dû dans les 24 h qui suivront la date où la réservation a été effectuée, sauf stipulation contraire de la part de HLL.
- 4.5 Si le paiement, conformément à la Clause 4.4, n'est pas effectué et reçu de façon adéquate à la Date de Paiement requise, le Contrat est résilié, et le Logement remis

en location. Le Dépôt de garantie est alors retenu par HLL pour couvrir tout frais administratif éventuel résultant dudit Contrat.

- 4.6 Lorsque les Clauses 4.2 à 4.4 ont été respectées, HLL vous envoie alors un message électronique, à l'adresse email que vous lui aurez fournie, avec un No d'identification unique qui vous permet de retrouver votre Logement en ligne et de vous fournir toutes les indications vous permettant de vous y rendre.
- 4.7 Si vous respectez les présentes Conditions, le Dépôt de garantie vous est reversé, sauf dans le cas où les Clauses 4.5, 5.5, 6.5 et 6.6 seraient applicables, et HLL se réserve alors le droit de conserver le Dépôt de garantie. HLL vous reverse le Dépôt de garantie conformément à la Clause 7.4.
- 4.8 Tout paiement doit être effectué en Livre Sterling (GBP). Tout frais bancaire ou toute commission résultant d'un paiement effectué dans une autre devise est à votre charge.

5. Arrivée et départ

- 5.1 L'arrivée peut avoir lieu à partir de 16h00 à la date d'arrivée prévue. Si vous souhaitez arriver avant l'heure indiquée, vous pouvez le faire en réservant une nuit supplémentaire à la date précédant la date d'arrivée prévue, au moment de la réservation.
- 5.2 Après votre arrivée au Logement, vous devez lire et remplir au plus vite l'Inventaire, et informer immédiatement HLL par courrier électronique de tout objet manquant ou en mauvais état.
- 5.3 Le départ doit avoir lieu avant 11h00 du matin, à la date de départ prévue. Si vous souhaitez quitter le Logement plus tard que l'heure indiquée, vous pouvez le faire en réservant une nuit supplémentaire à la date succédant la date de départ prévue, au moment de la réservation. Si vous ne quittez pas le Logement à l'heure qui vous a été indiquée, HLL se réserve alors le droit de vous facturer une nuit supplémentaire au tarif en vigueur pour le Logement à la date concernée.
- 5.4 Lors de votre arrivée et de votre départ, nous vous demandons de ne pas déranger les locataires ou occupants des logements avoisinants, en particulier entre 23h00 et 6h00 du matin. Le jour de votre départ, nous vous demandons d'éteindre les lumières et tout appareil électrique, de fermer les fenêtres et les portes, de laisser le Logement propre et rangé, et de laisser les clés à l'endroit qui vous a été indiqué par HLL. La non-conformité à cette Clause 5.5 entraîne HLL à vous facturer un montant correspondant à toute perte encourue, ou à conserver le Dépôt de garantie qui pourra être utilisé pour compenser tout montant qui serait dû, conformément à ladite Clause 5.5. Il est entendu que lesdits coûts occasionnés ne peuvent être compensés par les Frais de nettoyage.

6. Appartements/Logements

- 6.1 Le nombre maximum d'occupants du Logement sélectionné est indiqué sur le présent Site.
- 6.2 Aucun animal de compagnie n'est autorisé dans les Logements, sauf les chiens d'assistance (aux personnes handicapées).
- 6.3 Il est interdit à tout moment de laisser des enfants sans la supervision d'un adulte dans les pièces du Logement ou dans les zones publiques autour du Logement.

6.4 HLL s'assure de fournir une zone dédiée aux fumeurs en dehors des Logements, mais n'est responsable d'aucun manquement aux présentes Conditions si la société se trouvait dans l'incapacité de le faire. Il est interdit de fumer dans les Logements fournis par HLL ou d'empêcher le fonctionnement des détecteurs de feu. Le cas échéant, HLL se voit dans l'obligation de résilier le Contrat de location sans remboursement des sommes perçues, et vous demande de quitter les lieux au plus vite. Par la présente, HLL se réserve le droit de vous facturer tout coût qui serait occasionné dans le cas où vous auriez fumé dans un lieu interdit, ou dans le cas où vous auriez causé un dommage quelconque dans le Logement qui entraînerait l'intervention de personnels de nettoyage (de façon à remettre le Logement en état et de supprimer toute trace et/ou odeur laissée par un éventuel fumeur), et de tout coût qui serait occasionné par la non-occupation du Logement pendant une période donnée, du fait de sa non-disponibilité. Vous autorisez par la présente HLL à vous facturer lesdites sommes sur la carte de paiement que vous avez fournie, dans le cas où celles-ci excèderaient le montant du Dépôt de garantie. HLL vous fait parvenir (à l'adresse qui lui a été indiquée lors de la réservation) le détail desdites charges dans les 10 jours ouvrables. HLL se réserve le droit de vous refuser toute réservation par la suite pour manquement à la Clause 6.4.

Vous êtes responsable à tout moment de tout dommage qui pourrait être causé dans le Logement ou sur les meubles situés à l'intérieur du Logement. Si vous ou un de vos invités venait à commettre une quelconque négligence ou une quelconque action qui provoquerait un quelconque dommage ou une quelconque plainte de la part d'un des autres locataires ou occupants de la résidence, vous êtes alors responsables du paiement envers HLL des sommes encourues par la réparation ou compensation desdits dommages. HLL se réserve le droit de conserver le Dépôt de garantie qui est retenu contre toute somme due en conformité avec la présente Clause 6.5. Il est entendu que lesdits coûts occasionnés ne peuvent être compensés par les Frais de nettoyage.

Dans le cas où un autre locataire ou occupant des logements avoisinants venait à résilier son Contrat de location en conséquence d'un problème dont vous auriez la responsabilité, HLL se voit dans l'obligation de vous facturer les montants encourus et de résilier votre propre Contrat de location immédiatement. HLL n'est responsable d'aucun remboursement ou d'aucune indemnisation en conséquence desdites circonstances, et conserve le Dépôt de garantie en compensation des montants encourus, conformément à la présente Clause 6.6. Il est entendu que lesdits coûts occasionnés ne peuvent être compensés par les Frais de nettoyage.

7. Annulation

7.1 Si vous veniez à annuler le présent Contrat de Location:

7.1.1 Vous seriez redevable de certains montants conformément aux termes de la Clause 4;

7.1.2 Tout Dépôt de garantie ou Frais de nettoyage que vous auriez versés vous sont remboursés conformément aux Clauses 4.7 et 7.4; et

7.1.3 HLL se réserve le droit de remettre le Logement concerné en location.

7.2 Dans le cas où le Logement n'était pas disponible à la date prévue de votre arrivée (sauf en cas de situation dépassant la responsabilité de HLL et en conformité avec la

Clause 9), HLL vous informe au plus vite et dans la mesure du possible. HLL s'assure de pouvoir:

7.2.1 vous fournir un autre Logement. Si le prix de location dudit Logement de remplacement venait à être inférieur au prix de celui que vous auriez payé au préalable, HLL vous rembourse alors la différence; ou

7.2.2 résilier le Contrat à votre demande et après acceptation de votre part, et vous rembourser tout montant préalablement perçu pour le Logement non remplaçable, si vous ne souhaitez pas obtenir un autre Logement, et si HLL considère qu'aucun autre Logement raisonnablement adéquat n'est disponible.

7.3 HLL ne peut être responsable de tout coût additionnel qui serait encouru en conséquence de la Clause 7.2 ci-dessus.

Tout remboursement encouru conformément aux présentes Conditions, concernant tout paiement qui a été fait via un compte Google, est généralement effectué dans les 3 jours ouvrables qui suivent votre départ ou l'annulation du Contrat. Dans le cas où un autre type de paiement aurait été utilisé pour effectuer la réservation, tout remboursement en conformité avec les présentes Conditions est effectué par chèque postal ou par virement bancaire sur un compte situé en GB (Grande Bretagne), généralement dans les 10 jours ouvrables suivant la réception des informations concernant ledit paiement qui vous ont été envoyées.

8. Modification de la réservation

8.1 Vous pouvez prolonger votre durée de séjour et de location si vous le souhaitez, si le Logement concerné est disponible durant la période requise, et lorsque vous avez effectué le paiement concernant le nombre de nuits et/ou ladite période de prolongation, au tarif en vigueur au moment de la demande. Vous pouvez effectuer ce type de modification par le biais du présent Site.

9. Conditions générales

9.1 HLL s'est assuré que tous les droits dont vous bénéficiez en tant que consommateur (dénommés les « Droits Statutaires ») et qui sont juridiquement définis dans un Contrat de ce type ne sont ni exclus ni limités de quelque manière que ce soit.

Dans le cas où les présentes Conditions venaient à s'opposer à un Droit statutaire ou à la Loi en vigueur et que les Droits statutaires venaient à en être modifiés, ce sont les Droits statutaires qui prévaudraient sur les présentes Conditions.

9.2 HLL ne doit pas manquer aux présentes Conditions, mais ne peut être tenue responsable de toute manquement au Contrat qui serait dû à des événements, des actes, des omissions ou des accidents indépendants de sa volonté, y compris mais sans restriction des tremblements de terre, des inondations, des actes terroristes, des conditions météorologiques défavorables extrêmes, tout type de catastrophes naturelles, de perturbations ou d'incendies (sauf si HLL en était tenue pour responsable), de pannes (sauf si HLL en était tenue pour responsable) concernant l'approvisionnement en électricité, en gaz, en eau, ou en tout autre type de service ou commodité, les équipements, les ordinateurs, les véhicules, ou tout affaissement de bâtiment.

- 9.3 Tout montant dû par HLL en matière de responsabilité pour toute perte encourue ne peut être supérieur à deux fois la somme que HLL vous a facturée en accord avec le présent Contrat. HLL ne peut être responsable des pertes qui n'auraient pas été causées par un manquement au Contrat ou à un devoir statutaire ou par une négligence de la part de HLL, et HLL n'est pas responsable de toute perte qui n'aurait pas pu être envisagée par les deux parties lors de la et de la signature du Contrat. Les présentes Conditions ne peuvent exclure ou limiter la responsabilité de HLL en matière de fraude ou de blessure personnelle qui aurait été causées par la négligence de HLL ou tout autre sujet que HLL ne pourrait juridiquement exclure ou limiter ou tenter d'exclure ou de limiter.
- 9.4 Toute partie qui n'est pas partie au présent Contrat ne peut avoir le droit d'appliquer ou de faire respecter l'une quelconque des présentes Conditions du Contrat (paragraphe dénommé « Droits des Tiers »), Act 1999 (Loi 1999).
- 9.1 9.5 HLL se réserve le droit de modifier les présentes Conditions le cas échéant. Les Conditions concernant la réservation sont celles en vigueur à la date de la réservation (ou de l'amendement, le cas échéant).
- 9.2 9.6 Les présentes Conditions sont régies par les lois en vigueur en Angleterre et au Pays de Galles, et les parties au Contrat reconnaissent la compétence des tribunaux anglais.

10. Communication

- 10.1 Toute question ou toute réclamation en rapport avec le Contrat de location ou avec les présentes Conditions doit être adressée à l'adresse électronique suivante: info@holidaylets london.co.uk, et nous tentons de vous répondre au plus vite, au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent.
- 10.2 Tout courrier postal qui doit nous être adressé en conformité avec les présentes Conditions doit être envoyé à l'adresse suivante : Holiday Lets London, Basement Flat 1, 214 Hammersmith Grove, London, W6 7HG.
- 10.3 Toute conversation téléphonique nécessaire en conformité avec les présentes Conditions doit se faire aux numéros suivants:
Bureau : (44) 0208 7435331; Téléphone portable (44) 07956 568227.
- 10.4 Toute correspondance devant se faire par courrier électronique en conformité avec les présentes Conditions doit être adressé à l'adresse électronique suivante : info@holidaylets london.co.uk.
- 10.5 Tout courrier devant être envoyé par Fax en conformité avec les présentes Conditions doit être envoyé au numéro de Fax suivant: (44) 0208 7113592.

FORMULAIRE 1 LE CONTRAT DE LOCATION

Location d'un appartement meublé ou d'une maison meublée pour un séjour temporaire

« DATE »	La Date de signature du présent Contrat;
« PARTIES »	1. Le Propriétaire , la société « HLL »; 2. Le Locataire , « Vous » ;
« PROPRIÉTÉ »	le Logement et son équipement, les meubles et effets présents dans la Propriété et inscrits dans l'Inventaire ;
« DURÉE »	durée du Loyer pour le Logement, qui a été entendue en conformité avec les présentes Conditions ;
« LE LOYER »	tel qu'il est défini dans les présentes Conditions ;
« PAYABLE »	en conformité avec les présentes Conditions ;
« PREMIER PAIEMENT »	à effectuer en conformité avec les présentes Conditions.

1. Le Propriétaire loue au Locataire le Logement pour une durée d'utilisation temporaire (de vacances) et pour un Loyer payable en conformité avec les termes définis dans le présent document.
2. **Le Locataire** s'engage envers le Propriétaire :
 - 2.1 A payer le Loyer conformément aux conditions ci-dessus.
 - 2.2 A ne pas altérer la Propriété et à ne rien y ajouter, et à ne pas faire ou laisser quiconque faire quoi que ce soit à la Propriété dans le cas où le Locataire estimerait que cela pourrait causer un incendie.
 - 2.3 A ne pas faire ou à ne pas laisser quiconque faire quoi que ce soit à la Propriété qui pourrait causer des nuisances, des dommages ou des mécontentements pour les Locataires ou les occupants des logements environnants, ou qui pourraient léser le taux de rendement énergétique ou l'impact sur l'environnement de la Propriété, aux fins d'obtention d'un certificat de performances énergétiques.
 - 2.4 A utiliser la Propriété, les équipements, ses meubles et effets de façon raisonnable, et de remplacer si nécessaire les Equipements, les Meubles et Effets qui ont été endommagés ou détruits par le Locataire, par un membre de la famille du Locataire ou par un invité du Locataire.

- 2.5 A ne pas enlever d'équipement, de meubles et d'effets de la Propriété et de laisser et/ou remettre en place les Meubles et Effets à la fin de la période de location, à l'endroit où ils se trouvaient au début de la location.
- 2.6 A ne pas attribuer, sous-louer ou partager la Propriété de quelque manière que ce soit sans le consentement du propriétaire.
- 2.7 A utiliser la Propriété uniquement comme résidence de vacances privée. Cela signifie que le Locataire ne peut entreprendre aucune activité professionnelle ou commerciale dans la Propriété, ou l'utiliser comme une résidence permanente, et ne peut autoriser quiconque à le faire.
- 2.8 A autoriser le Propriétaire ou les agents du Propriétaire à pénétrer dans la Propriété et à la visiter avec d'éventuels futurs locataires, à des heures raisonnables de la journée, lorsque le Propriétaire a au préalable envoyé ou fourni au locataire un préavis de 24 heures par écrit.

A restituer la Propriété avec ses équipements, ses meubles et effets au Propriétaire, dans l'état dans lequel ils devraient se trouver, si le Locataire a été conforme aux obligations qui sont stipulées dans le présent Contrat, à la fin de la Durée de la location, ou avant la fin de la Location si celle-ci venait à être résiliée ou interrompue plus tôt que prévu.

3. SI le Locataire –

- 3.1 est en retard de plus de sept jours pour le paiement du Loyer ou d'une partie du Loyer, que le Loyer ait été formellement exigé ou non; ou
- 3.2 vient à manquer à une ou plusieurs des obligations du présent Contrat;

Le Propriétaire peut alors reprendre possession de la Propriété, sous réserve de toute clause statutaire, et la location est alors terminée. Tous les autres droits ou recours du Propriétaire restent en vigueur.

- 3.3 (**Note:** La présente clause n'affecte en aucun cas les droits du Locataire, selon la Loi de Protection contre les expulsions de 1977. Une location dont le but est de fournir au Locataire le droit d'occuper une propriété pendant une période temporaire de vacances n'est pas une location protégée par la Loi dénommée « Assured Tenancy » au sein de la Loi sur le Logement de 1988, dénommée « Housing Act ».)

4. Le Propriétaire s'engage envers le Locataire à–

- 4.1 ce que le Locataire ait le droit de prendre possession et de profiter de la Propriété durant la Durée de location sans aucune interruption de la part du Propriétaire ou de toute autre personne qui agirait au nom du Propriétaire. Mais:
- 4.1.1 la présente clause ne limite aucun des droits selon le présent Contrat que le Locataire s'est engagé à accorder au Propriétaire;
- 4.1.2 la présente clause n'empêche pas le Propriétaire à prendre les mesures juridiques nécessaires pour faire valoir ses droits contre le Locataire si le Locataire venait à manquer à une ou à plusieurs des Conditions du présent Contrat.
- 4.2 payer toutes les charges raisonnables concernant la Propriété, exceptées celles que le Locataire, conformément aux Conditions du présent Contrat, s'est engagé à payer

expressément, et à payer au Locataire le montant desdites charges qu'il aurait eu à payer par le biais d'une autre personne.

5. **SI** la section 11 de la Loi de 1985 sur Les Propriétaires et les Locataires (*Landlord and Tenant Act 1985*) est applicable à la présente location, les obligations du Locataire sont alors soumises à ladite section.

(**Note:** En règle générale, la section 11 s'applique aux locations résidentielles pour une durée de moins de sept ans. Elle impose au Propriétaire de conserver le logement et son extérieur en bon état, y compris les canalisations, les gouttières et les tuyaux extérieurs, et de conserver en bon état les installations servant à l'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité, les installations sanitaires, y compris les cuvettes, les éviers, les baignoires, et les toilettes), le chauffe-eau et les installations pour le chauffage. Le Propriétaire n'est obligé à aucune réparation tant que le Locataire ne l'a pas informé du problème, et Le Locataire est obligé de prendre soin de la Propriété de façon adéquate, et d'effectuer les petites réparations nécessaires qui sont généralement raisonnablement assumées pas les locataires)

6. **SI** la Propriété est endommagée au point que le Locataire ne puisse plus y habiter, le Locataire n'a alors plus à payer le Loyer jusqu'à ce que la Propriété soit remise en état ou réparée, de façon à ce que le Locataire puisse y habiter à nouveau, sauf si:

6.1 Les raisons des dommages incombent au Locataire pour un acte qu'il aurait commis ou qu'il n'aurait pas assumé, et résulteraient en une annulation des obligations de la police d'assurance couvrant le Propriétaire au sujet de ladite Propriété; et

6.2 Le Propriétaire a informé le Locataire sur les exigences de ladite police d'assurance.

Tout conflit dépendant de la présente Clause doit être soumis à l'arbitrage selon le Paragraphe 1 de la Loi de 1996 sur l'Arbitrage (*Arbitration Act 1996*), si les deux parties s'entendent à ce sujet par écrit après l'émergence du conflit.

7. **SI** les circonstances le permettent –

7.1 Le terme « le Propriétaire » inclut les successeurs du Propriétaire original.

7.2 Le terme « le Locataire » inclut les successeurs du Locataire original.

7.3 Le terme « la Propriété » inclut toute partie de la Propriété ou ses équipements, ses meubles et ses effets.

8. **ADRESSE DU PROPRIETAIRE**

Le Propriétaire informe Le Locataire que Le Locataire peut lui signifier tout avis (y compris les éventuelles notifications de poursuites judiciaires) à l'adresse du Propriétaire suivante: Holiday Lets London, Basement Flat 1, 214 Hammersmith Grove, London, W6 7HG.

	L'Inventaire	Studios situés au 95 Iffley Road											33 Talgarth rd	10 Abbey Gardens
	Numéro du Studio	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	B	Appartement au 1er étage	
1	Cuisinière – deux plaques, grill et four	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Table	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Chaises	4	4	4	2	4	4	2	3	4	2	5	4	4
4	Commode à tiroirs	2	1	1	0	1	1	0	1	1	0	2	2	2
5	Tabourets de bar pliables	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0
6	Frigo / congélateur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Four à Micro-ondes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Bouilloire électrique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Grille-pain	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
10	TV – lecteur DVD - télécommande	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Mixeur électrique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
12	Réveil	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
13	Téléphone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
14	Barbecue	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
15	Table de jardin, 4 chaises et auvent	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
16	Coffre de rangement de jardin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
17	Fer à repasser	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
18	Planche à repasser + house de protection	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
19	Miroir	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1
20	Coffre électronique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
21	Lit deux places	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
22	Canapé lit une place	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
23	Canapé lit deux places	1	1	1	0	0	1	0	0	1	1	0	1	1
24	Poubelle de cuisine, en acier inoxydable	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
25	Cadre à photo en toile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	2	2
26	Porte manteaux/crochets pour portes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
27	Cintres pour habits	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
28	Pelle & balayette (à poussières)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
29	Brosse pour toilettes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
30	Poubelle pour toilettes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

31	Couverture/jeté de futon (double)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
32	Désodorisant	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
33	Distributeur de savon liquide	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
35	Sèche-cheveux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
36	Placard de toilettes avec miroir	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
37	Panier à linge pliable	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
38	Etagères de rangement en toile	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
39	Plateau à couverts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
40	Assiettes, petites assiettes et bols (3)	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
41	Verres à eau (de petite taille)	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
42	Verres à eau (de grande taille)	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
43	Verres à vin	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
44	Tasses (mugs)	3	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
45	Couteaux de table	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
46	Cuillères à café	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
47	Cuillères à soupe	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
48	Fourchettes de table	4	3	3	2	3	3	2	3	3	3	3	4	4	4
49	Couteau à pain, set de couteaux de cuisine (5)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
50	Planche à découper	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
51	Ouvre bouteille	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
52	Casseroles (3) et poêle (1)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
53	Saladier en Pyrex	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
54	Vase avec fleurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
55	Boîte à pain	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
56	Pot à thé, pot à café et pot à sucre (3)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
57	Flacons d'épices (6)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
58	Porte Sopalin (papier essuie-tout)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
59	PoSous- tasses (mugs)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60	Salière et poivrière (2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
61	Set de cuillères de cuisine (9 pièces)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
62	Gants pour le four	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Numéro du Studio	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	B	Appartement au 1er étage	Appartement au 2ème étage	

63	Coffre de rangement pour le linge de maison (84Lit)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	0	0
64	Sopalin (papier essuie-tout)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
65	Rouleaux de papier hygiénique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
66	Serviettes	4	4	4	2	3	4	2	3	4	4	3	4	4
67	Tapis de toilettes blanc	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
68	Tapis de salle-de-bains blanc	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
69	Set de draps pour lits à 2 places	2	2	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1
70	Set de draps pour lits à 1 place	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
71	Porte-éponge pour la cuisine	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
72	Essuie-mains (toilettes)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
73	Essuie-mains (cuisine)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
74	Sacs poubelle noirs, grande poubelle	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
75	Distributeur de produit de vaisselle	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1